

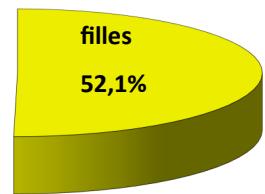
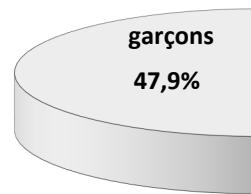
2726

+ 1,5%

Qui téléphone pour demander un appui?

Entourage familial, jeune lui-même ou elle-même	1586
Services sociaux et associations	280
Formation professionnelle et insertion	207
Protection de la jeunesse	165
Répétiteur·trice·s CVAJ en vue de la poursuite d'un appui	113
Santé et enseignement spécialisé	46
Ecole et réseau scolaire	293
Divers	36
	2726

En 2021-2022, le CVAJ a traité 2726 dossiers d'appui scolaire: 1421 filles et 1305 garçons.



La personne qui téléphone au SAS fait généralement partie du réseau privé de l'élève (58,2% des demandes). Assistant·e·s sociaux et sociales, éducateur·trice·s, enseignant·e·s et autres intervenant·e·s font également appel au SAS.

Degrés scolaires

Scolarité obligatoire	2155
Transition 1	9
Formation professionnelle	246
Gymnases	268
Transition 2	22
Formations supérieures	1
Autres	25
	2726

Plus de trois quarts des appuis organisés par le CVAJ le sont pour des élèves de la scolarité obligatoire (79,1%).

Scolarité obligatoire (détail)	
2e à 8e	1101
9e à 11e	954
Raccordement I et II	36
Classes spéciales (accueil, effectif réduit, développement)	59
Enseignement spécialisé	5
	2155

Gymnases (détail)			
	Ecole de culture générale et école de commerce	Ecole de maturité	
1re	41	80	121
2e	31	52	83
3e	23	41	64
			268

Des appuis pour toutes les familles, même les plus défavorisées

Durant l'année scolaire 2021-2022, 54,4% des appuis ont été entièrement financés, principalement par des services publics et quelques fondations privées.

Heures d'appuis hebdomadaires

1 heure	1783	65,4%
2 heures	925	33,9%
3 heures	14	0,5%
4 heures	4	0,1%
	2726	100%

L'appui individualisé ne dépasse que rarement une (65,4%) à deux heures (33,9%) hebdomadaires.

L'appui est en principe limité dans le temps. En effet, il s'agit essentiellement d'un coup de pouce qui doit permettre ensuite à l'élève de se débrouiller seul·e. L'appui a lieu la plupart du temps au domicile de l'élève.

Branches d'appui

L'appui d'un·e répétiteur·trice est très souvent sollicité pour les maths (24,6%), le français (21,3%) ou pour l'ensemble des matières scolaires (24,1%). Suivent l'allemand (11,4%) et l'anglais (5,0%).

Des demandes sont également faites pour des branches spécifiques, comme par exemple la physique, la comptabilité, les sciences de la nature, la chimie, l'économie ou l'italien.

A la demande d'appui dans une branche s'ajoute parfois une demande de travailler avec l'élève sur ses méthodes de travail.

Provenance géographique des demandes d'appui

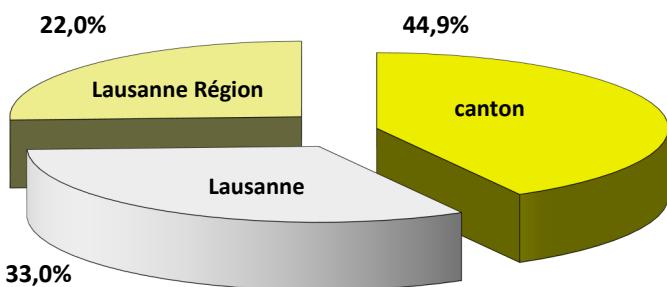
199

Le réseau de répétiteur-trice-s du CVAJ

1235

Le Service d'aide à la scolarité du CVAJ exerce son activité dans tout le canton de Vaud. Il a organisé, en 2021-2022, des appuis dans 199 communes sur 302 (65,9%), soit une présence dans plus de 2/3 des communes vaudoises.

Chaque demande d'appui est analysée sur le plan scolaire et personnel avec l'élève ou ses parents. Un-e répétiteur-trice est proposé-e, dont les qualifications, le lieu de domicile et le profil correspondent le mieux à la situation. En fonction de leurs disponibilités, les répétiteur-trice-s se voient confier généralement entre un (35,2%), deux (24,0%), trois (17,3%), quatre (10,4%), cinq (4,2%) ou 6 (3,3%) appuis.



Canton : 1225 appuis

Lausanne : 899

Lausanne Région*: 599

Hors canton : 3

* Lausanne Région regroupe l'ensemble des communes de la Communauté de la région lausannoise, à l'exception de Lausanne.

Dans tout le canton de Vaud, le Service d'aide à la scolarité du CVAJ collabore avec un réseau de plus de 1200 répétiteur-trice-s de formation et d'expérience diverses, principalement des étudiant-e-s qui ont besoin d'un petit job.

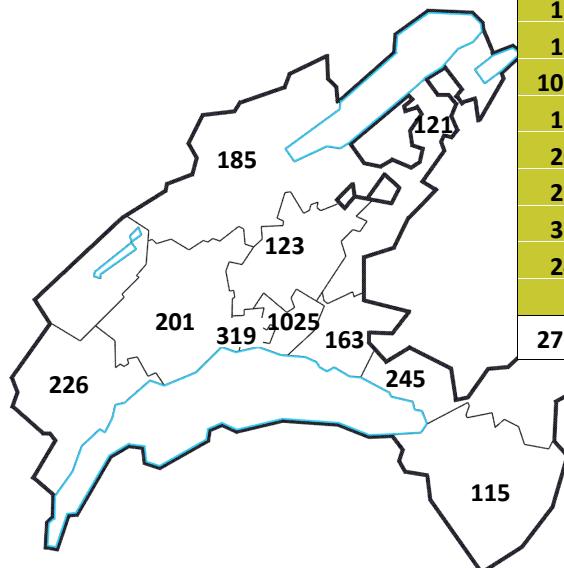
Qui sont-ils, qui sont-elles ?

Gymnasiens-ne-s	409	33,1%
Etudiant-e-s, diplômé-e-s (bachelor, master, titulaires d'un CFC)	756	61,2%
Enseignant-e-s diplômé-e-s (et assimilé-e-s)	70	5,7%
Total		1235 *

* Nombre de répétiteur-trice-s comptabilisé le 09.06.2022, au moment de la réinscription.

Les personnes intéressées à fonctionner comme répétiteur-trice au sein du Service d'aide à la scolarité du CVAJ doivent s'inscrire en répondant à certaines conditions (p. ex. être disponible durant toute l'année scolaire) et participer à une séance d'information au cours de laquelle leur sont présentés le fonctionnement du service, les attentes et le cadre d'intervention (charte, outils, modèles, etc.). En 2021-2022, le CVAJ a organisé **19 séances d'information** au siège du CVAJ à Lausanne pour l'engagement de répétiteur-trice-s et **8 rencontres décentralisées** aux gymnases de Burier, Morges, Nyon, Yverdon et du Bugnon. **47 séances à distance** s'ajoutent à la liste...

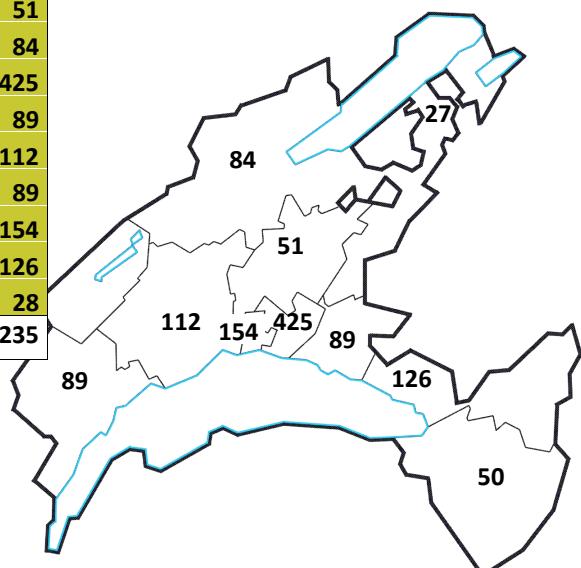
Le nombre d'appuis



Le canton de Vaud (DGEJ, DGEP), la commune de Lausanne ainsi que d'autres communes du canton (en 2022 : Bussigny, Cheseaux, Chexbres, Crissier, Ecublens, Epalinges, Gland, Le Mont-sur-Lausanne, Lutry, Nyon, Préverenges, Prilly, Romanel, Saint-Sulpice et Vevey) ont contribué aux frais de fonctionnement du service, soit par le biais d'une subvention, soit par une participation par appui organisé pour un-e élève habitant le territoire communal.

Districts		
115	Aigle	50
121	Broye–Vully	27
123	Gros-de-Vaud	51
185	Jura–Nord vaudois	84
1025	Lausanne	425
163	Lavaux–Oron	89
201	Morges	112
226	Nyon	89
319	Ouest lausannois	154
245	Riviera-Pays-d'Enhaut	126
3	Hors canton	28
2726		1235

Le nombre de répétiteur-trice-s



Contact

Direction du service :

Esther Nicolin

esther.nicolin@cvaj.ch - 079 319 15 28

CVAJ - Service d'aide à la scolarité
Chemin de Pré-Fleuri 6
1006 Lausanne

